

propriétaires de la fameuse commune n'étaient pas moins obstinés en 1854, qu'ils ne l'avaient été à l'époque du curé Gauvreau, cependant, cette fois, ils se trouvaient en face d'un de ces hommes qui laissent apercevoir autour de leur tête le rayonnement des grands desseins que Dieu veut accomplir par eux.

Un dimanche après-midi, en janvier 1854, l'abbé Lafrance sort de son presbytère, résolu de n'y rentrer que quand il aurait obtenu le consentement de vente de tous les propriétaires du coteau convoité. Il y en avait six. L'un d'eux résidait à Scoudouc. Le curé Lafrance les vit tous, régla tout et quand, aux petites heures de la matinée, le lendemain, il remit le pied dans sa maison curiale, il était enfin propriétaire du terrain où a été fondé le séminaire de Saint-Thomas et le collège Saint-Joseph. Trois mois plus tard il pouvait écrire ce qui suit à l'un de ses anciens paroissiens de Tracadie : « J'ai décidé une grande entreprise : un séminaire... Le site est déjà acheté, payé, et près de 200 louis sont dans les fonds... J'ai fait une demande à la législature où j'ai de nouveau fait entendre ma voix pour mon peuple, afin qu'on lui accorde la part qu'il a droit d'exiger pour sa nourriture spirituelle, l'éducation ».

Cet extrait de la correspondance du vénérable curé nous montre en toute évidence quel était son but, quelle était l'œuvre projetée ; non pas une simple école, mais un établissement à part auquel il intéressa la législature d'une manière particulière et en faveur de laquelle il sollicita et obtint des subsides relativement considérables.

Le 15 novembre 1854, l'établissement fut ouvert, les classes organisées, et, peu de temps après un bon nombre d'élèves acadiens irlandais et anglais y suivaient les cours avec application et assiduité. Au même mois de la même année, le P. Lefebvre, que Dieu préparait à féconder l'œuvre de M. Lafrance, faisait sa profession religieuse au collège Saint-Laurent, près de Montréal.

Je n'irai pas plus loin, Mesdames et Messieurs, dans la vie de cet homme de Dieu. Je vous l'ai montré fondant ce qui est devenu aujourd'hui, l'Université du Collège Saint-Joseph : c'est tout ce que je m'étais proposé de faire au nom des élèves de cette institution. On l'a dit dernièrement : M. Lafrance a été grand sans le savoir.

Il a été un de ces architectes qui travaillent sur des plans inspirés évidemment par Dieu. Il a édifié pour la religion et la patrie, et la religion et la patrie ont assez d'élevation d'âme et de reconnaissance pour se rappeler aujourd'hui ce généreux dévouement. Oui ; elles rappelleront ce dévouement et elles s'uniront toujours pour louer, honorer et glorifier cet homme de charité et de haute intelligence qui, depuis l'expatriation de 1755, a été le pionnier de l'éducation catholique française dans nos provinces maritimes.